CDVM
مجلس القيم المنقولة

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUILS DE PARTICIPATION
FS/EM/27/2013

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le Régime Collectif d'Allocation des Retraites (RCAR), a déclaré le 2 décembre 2013, avoir acquis sur le marché central, le 27 novembre 2013, 4 772 557 actions Douja promotion Groupe Addoha (Addoha), au cours unitaire de 53,30 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le RCAR détient 20 893 488 actions Addoha, soit 6,47% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, le RCAR envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Addoha.

Contact CDVM :
Tel : 05 37 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne
Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières